



## COMMUNIQUÉS DE PRESSE



*Communiqués de presse - archives nationales 2004*

### **Bientôt plus de logements abordables à Brandon – 77 logements-services supplémentaires**

**BRANDON, Manitoba, 15 octobre 2004** – Huit logements locatifs neufs et 69 logements locatifs rénovés seront mis sous peu à la disposition des familles à revenu modeste et peu élevé de Brandon, grâce à l'appui des gouvernements du Canada et du Manitoba.

L'honorable Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, au nom de l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement, ainsi que Christine Melnick, ministre des Services à la famille et du Logement du Manitoba, ont en effet annoncé qu'une contribution de plus de 1,3 million de dollars sera combinée aux contributions des propriétaires de l'ensemble d'habitation, pour permettre la réalisation de cet ensemble d'un coût total de 2,1 millions de dollars.

« La rénovation d'immeubles existants est un moyen durable d'améliorer les conditions d'habitation pour ces résidents de Brandon », a indiqué le ministre Alcock. « Ce financement leur permettra de demeurer en toute sécurité dans leur logement en milieu urbain, tout en assurant des collectivités sûres et de qualité au Manitoba. »

« Nous sommes heureux de constater les récents progrès réalisés à Brandon pour améliorer le logement, ce qui contribue à renforcer les liens familiaux et à revitaliser le noyau urbain », d'ajouter Mme Melnick. « Brandon continue de connaître une forte croissance économique et, par l'entremise de partenariats efficaces entre le gouvernement et la collectivité, nous sommes en mesure de réduire le manque de logements abordables et sûrs en appuyant des initiatives locales en matière d'habitation. »

Par l'intermédiaire du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), dont les coûts sont partagés par les gouvernements du Canada et du Manitoba, et grâce au Programme d'aide à l'accès au logement (PAAL) du gouvernement du Manitoba, une somme de 1 286 122 \$ pourra servir à la réalisation de 14 ensembles :

- Lorne Avenue – 323 283 \$ pour 14 logements
- 4th Street – 144 000 \$ pour 8 logements
- 6th Street – 131 637 \$ pour 8 logements
- 15th Street – 114 952 \$ pour 7 logements
- Maisons situées sur 5th Street – 96 000 \$, pour 4 maisons de 4 chambres
- Lorne Street – 96 000 \$ pour 4 appartements
- 13th Street – 78 229 \$ pour la rénovation de 5 logements
- 9th Street – 71 053 \$ pour 4 logements
- 15th Street – 64 156 \$ pour 6 logements
- 13th Street – 46 000 \$ pour 3 logements
- Victoria Avenue – 36 000 \$ pour 2 logements
- 10th Street – 35 313 \$ pour 2 logements
- 22nd Street – 29 499 \$ pour 2 logements

- 8th Street – 20 000 \$ pour 2 logements

Le coût du PAREL est partagé à 75 % / 25 % respectivement par le gouvernement fédéral et par le gouvernement provincial. Par l'entremise de notre organisme national responsable de l'habitation, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le gouvernement fédéral verse 912 092 \$ et le gouvernement du Manitoba, avec l'apport supplémentaire du PAAL, verse pour sa part 374 030 \$ pour la réalisation de ces ensembles. Les propriétaires devront, pour leur part, acquitter le reste des coûts.

Par ailleurs, en vertu du Programme de construction de nouveaux logements locatifs prévu dans l'Entente Canada-Manitoba concernant le logement abordable, 60 000 \$ permettront de construire 6 nouveaux appartements de deux chambres au 843, 4th Street. La valeur totale de cet ensemble se chiffre à 360 647 \$.

Les propriétaires de l'ensemble paieront la différence.

« Nous souhaitons remercier nos partenaires fédéraux et provinciaux pour leur appui aux initiatives locales. Un processus collectif nous permet de mieux identifier nos besoins en matière de logement et, en travaillant avec des promoteurs locaux, de continuer à répondre à la demande », a souligné Mike Abbey, président de la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation. « Nos partenaires privés se sont engagés à produire des logements sûrs et abordables à Brandon et ils sont fiers de leurs réalisations. »

Le ministère des Services à la famille et du Logement du Manitoba collabore avec la SCHL et la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation afin de revitaliser le logement au centre-ville de Brandon. Les ensembles peuvent être financés par l'entremise de l'Entente Canada-Manitoba concernant le logement abordable ou conjointement par le PAREL et le PAAL, qui est entièrement financé par le gouvernement du Manitoba.

#### **Renseignements :**

John B. Thorpe  
Communications Services Manitoba  
(204) 945-6778

Jason Cobb,  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
(403) 515-2903

#### **Détails sur l'aide au logement :**

##### **Gouvernement du Canada**

- L'Entente Canada-Manitoba concernant le logement abordable a été signée en septembre 2002 et prévoit la somme de 50,8 millions de dollars pendant la durée de l'entente pour aider à accroître le parc de logements locatifs abordables et le nombre de logements neufs dans la province. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a versé, au nom du gouvernement du Canada, 25,4 millions de dollars, somme qui est égalée par la province du Manitoba. L'Entente devrait permettre la création de 2 500 logements.
- Le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) aide les ménages à faible revenu et les propriétaires-bailleurs à effectuer les réparations nécessaires afin de remettre leurs propriétés aux normes acceptables de salubrité et de sécurité. Le coût du PAREL est partagé à 75 % / 25 % respectivement par le gouvernement fédéral, par l'entremise de la SCHL, et par le gouvernement provincial, par l'intermédiaire de Services à la famille et Logement du Manitoba. Le Manitoba est chargé d'administrer le programme. En 2004 - 2005, la SCHL a versé 5,5 millions de dollars au Manitoba pour l'ensemble des programmes de rénovation.

## **Gouvernement du Manitoba**

- Dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba concernant le logement abordable, le Manitoba a dégagé 25,4 millions de dollars afin d'accroître le soutien pour la création de logements sûrs et abordables. Des fonds sont octroyés à l'appui de propositions de création de logements en vertu du Programme de construction de nouveaux logements locatifs, du Programme d'aide à la construction de nouvelles maisons, du Programme de réparation et de transformation et du Programme d'aide à l'accession à la propriété.
- Le gouvernement du Manitoba s'est également engagé à verser sa part, soit près de 2 millions de dollars chaque année, dans les programmes fédéraux de rénovation, dont le Programme d'aide à la remise en état des logements et le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement.
- Quartiers vivants! est une stratégie de développement à long terme qui offre aux organismes communautaires de Winnipeg, Brandon et Thompson le soutien dont ils ont besoin dans leurs programmes d'amélioration des logements et des sites, d'emploi et de formation, d'éducation et de loisirs et de sécurité et de prévention du crime. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à verser la somme de 3,7 millions de dollars à Quartiers vivants! afin de développer les compétences locales, d'offrir de la formation novatrice et de fournir des fonds grâce auxquels les quartiers peuvent mettre en oeuvre leur plan de revitalisation.